

Bibliothèque anarchiste

Le procès des dynamiteurs

Émile Pouget

Émile Pouget
Le procès des dynamiteurs
24 avril 1892

extrait le 17 août 2026 du *Père Peinard* depuis *Archives
autonomies*

Pouget commente le procès à venir de la bande à Ravachol.

bibliotheque-anarchiste.com

24 avril 1892

Table des matières

Conciliabules secrets	4
Boulevard Saint-Germain	5
Gare la marmite !	7
Ravachol chimiste !	7
Rue de Clichy	9
Après l'explosion	9

bourrique pour accepter d'envoyer à la guillotine ou à la prison des pauvres bougres devenus criminels par la faute de la Société.

Si tout le monde bouffait à sa faim ; s'il n'y avait plus de refileurs de comète... il y aurait plus besoin de potirons : — que les bourgeois se le disent, nom de dieu ! et qu'ils donnent leur démission de capitalos.

Or donc, la trentaine de gros patapoufs qui sont jurés cette quinzaine ont une sacrée venette : ils ont peur d'être des douze !

Comme il faudra qu'ils condamnent Ravachol à mort, ils craignent d'attirer la vengeance... et il s'en passeraient bougrement !

Aussi c'est à qui inventera des trucs pour ne pas être juré ce jour-là.

À telle enseigne que les juges ont le taf de ne pas trouver les douze birbes indispensables.

volté fanatique... pour faire illusion soit au public soit à ses juges...

Ces gens-là n'ont pensé à l'affaire Décamps qu'à titre de prétexte ; en réalité, ils en veulent, comme tous les criminels, à quiconque représente la justice. C'est ainsi que Ravachol et les siens ont un moment étudié le projet de jeter un engin explosible au milieu de notre Palais, dans une galerie que l'un d'eux représente comme très fréquentée par des magistrats.

Ils se vantent, Simon comme Ravachol, de n'éprouver aucun regret de leurs actes. Il est juste d'ajouter que Chaumontin, plus sincère, ne fait pas montre de ce cynisme et que la fille Soubère paraît obéir à l'impulsion de son amant Béala.

En conséquence, etc.

Paris, le 12 avril 1892.

Le procureur général,
QUESNAY DE BEAUREPAIRE.

Excusez-moi, les aminches, de vous avoir rasé avec cette infecte ragougnasse. On peut en dire comme l'auvergnat qui venait de dégouter un godilot dans la soupière : « c'est pas tant que c'est sale, mais ça tient de la place... »

Et maintenant, quoi donc qu'il va résulter du procès ?

Il y a hélas, guère de doute : Ravachol sera condamné à mort.

Après lui, le plus salé sera le petit Simon. Il a été bougrement chic à l'instruction et sera très crâne au jugement.

Béalat s'en tirera à meilleur compte ; Chaumartin sera peut-être acquitté ; pour ce qui est de Mariette Soubert elle l'est d'avance.

Par exemple des birbes qui font une sale poire, c'est les bourgeois qui vont être jurés dans le procès.

Faire le potiron, c'est déjà une sacrée corvée par elle-même... Mais, vrai, c'est pas bibi qui les plaindra ! Faut être

Les marchands d'injustice sont bougrement pressés d'en finir : Ravachol, c'est comme qui dirait une demi-douzaine d'aiguilles qu'ils ont piquées aux fesses, — et dont ils voudraient être débarrassés illico.

Aussi, ils ont bâclé l'instructionnement à la vapeur.

Voyant qu'ils ne pouvaient pas foutre le grappin sur Gustave Mathieu, ils ont déclaré la semaine dernière qu'il n'était pour rien dans les explosions.

C'était un piège pour le sucrer, nom de dieu !

En effet, le lendemain ils le faisaient poursuivre à nouveau pour des trucs imaginaires ; la veille ils le déclaraient innocent..., le lendemain ils le voulaient coupable... Hein, c'est de la chouette justice !

Turellement Mathieu n'y a pas coupé : il n'a pas sorti le bout de son nez de sa cachette, — et il a eu bougrement raison.

Donc, maintenant, c'est conclu et entendu, y a plus à y revenir : pour les explosions de chez Benoît et de chez Bulot, sur la soixantaine d'arrestations faites de bric et de broc, il y en avait juste cinq de valables.

Toutes les autres, c'était des arrestations illégales, nom de dieu ! Mais les marchands d'injustice ne sont pas en peine de s'asseoir sur leur légalité, quand par hasard elle leur est contraire.

C'est le 26 avril qu'aura lieu le procès. Pour donner aux copains une idée de la chose, je vais leur coller sous le blair l'acte d'accusation : c'est un flanche du grand Q. de Beau Repaire. Seulement comme la ragougnasse est longue je vais en couper quelques tranches ; autre chose, les camaros, y a des mots qui vous choqueront, ainsi quand l'enjuponné parle de la compagne Soubère, il l'appelle *fille*... faut passer là-dessus, on ne peut pas demander de la politesse à un joueur.

Or donc, je commence ; c'est dans *le Matin* que je pige le flanche à Q. :

Sont renvoyés devant la Cour d'assises de la Seine pour y être jugés conformément à la loi, les nommés : 1° Kœningstein (François-Claudius),

dit Ravachol, s'étant dit Léon-Léger, Roch, Richard Laurent, né à Saint-Chamond, le 14 octobre 1859;

2° Simon (Charles-Achille), dit Biscuit, né à Saint-Jean-le-Blanc, le 11 mai 1873.

3° Jas-Beala (Joseph-Marius), né à Firminy, le 15 avril 1835;

4° Chaumentin (Charles-Ferdinand), né à Vienne, le 28 novembre 1857;

5° Fille Soubère (Rosalie), dite Mariette, née à Saint-Étienne, le 21 septembre 1868.

Déclare, le procureur général, que de la procédure et de l'instruction il résulte les faits suivants :

Le 28 avril, un nommé Décamps, déclaré coupable d'avoir blessé, à l'aide d'armes à feu, des agents de police, était condamné par la cour d'assises de la Seine. Quelque temps après, Chaumentin, ami de Décamps, mettait en rapport et recevait à son domicile plusieurs individus animés comme lui du désir d'exercer une sanglante vengeance. Au nombre des familiers de la maison se trouvaient d'abord Kœningstein, dit Ravachol, et Simon; plus tard, Beala et la fille Soubère, sa maîtresse, les rejoignirent. Les uns et les autres avaient la prétention de prêter aux crimes de droit commun l'apparence d'une guerre à la société et de trouver ainsi une sorte d'excuse à leurs appétits et à leurs méfaits...

Au mois de juillet dernier, Kœningstein, dit Ravachol, lui fut envoyé de Saint-Étienne ou de Lyon par de secrets confidents et apparut à Saint-Denis sous le nom de Léon Léger.

Conciliabules secrets

Au mois de février 1892, Jas-Beala, sous le prétexte de chercher de l'ouvrage dans le

Rue de Clichy

Cependant, Ravachol, qui avait fui alors de son logement de l'île Saint-Denis, partit de sa chambre de Saint-Mandé le dimanche 27 mars, muni de sa valise; il monta en omnibus et arriva rue de Clichy vers huit heures du matin. L'immeuble qu'il voulait détruire fait l'angle de la rue de Clichy et de la rue de Berlin.

On ne sait pas exactement comme il s'était procuré l'adresse de M. Bulot. Dans tous les cas, il ignorait le numéro de l'étage et dut recourir au même calcul que celui qui l'avait décidé la première fois, c'est-à-dire viser la maison entière en plaçant le foyer de l'explosion sur la ligne médiane, au second palier.

La mèche était, cette fois, plus longue; aussi, après l'avoir allumée, l'accusé eut-il le temps de descendre sans hâte, de tourner l'angle de la rue de Berlin et de remonter pendant cinquante mètres la rue de Clichy. Là, il attendit le résultat... et il abandonna son poste d'observation pour aller déjeuner dans un restaurant du boulevard Magenta.

Après l'explosion

C'est là, qu'avec la forfanterie vaniteuse d'un criminel de profession qui aspire à jouer un rôle, il se fit remarquer par des récits et des bravades qui devaient quelques jours plus tard, éveiller les soupçons du garçon de salle et amener son arrestation.

Lorsque Ravachol fut entre les mains de la justice, il voulut d'abord payer d'audace et se refusa à répondre... passant du mutisme obstiné aux déclarations tapageuses, il essaya de se poser en ré-

femme capable des mêmes crimes, pénétra dans la chambre avec Chaumentin et a donné, comme ce dernier, la description de la scène.

Simon était assis sur une couverture roulée; il tenait, d'une main, un vase — grand comme le fond d'un chapeau —; de l'autre main, un chronomètre. Léon (Ravachol) versait goutte à goutte « un corps gras » dans le récipient. Il disait que « c'était pour faire sauter des maisons ». Si la température s'élevait, on suspendait le travail. Des cartouches de dynamite étaient placées dans un casier, sur la cheminée. Chaumentin les aida et les assista un moment en agitant l'eau du seau avec une cuiller.

Ravachol entendait obtenir cette fois un engin plus puissant qui lui évitât sa déception du 11 mars, et voici comment, de son propre aveu, il chargea sa valise qui devait lui servir de récipient. Cent vingt cartouches furent entassées et de la poudre de mine fut coulée dans les vides; vers le centre était posé un paquet de sébastine. Qui causa les hésitations et l'inaction entre l'attentat du 11 et celui du 27? Fut-ce l'entreprise dont la caserne Lobau a été le théâtre dans la nuit du 14 au 15? On ne saurait l'affirmer, d'autant plus que la disposition de l'engin et les autres moyens d'exécution semblent provenir de raisons différentes. Ce serait plutôt l'activité des recherches bientôt suivies d'arrestations.

Quoi qu'il en soit, Ravachol était privé, le 27 mars, de l'assistance mutuelle de ses coauteurs du 11. Sans doute, Simon et Chaumentin, Simon surtout, l'avaient aidé dans la fabrication de la nitroglycérine destinée à l'attentat, mais après cet acte de complicité, ils ne pouvaient ni l'accompagner, ni faire le guet sur le théâtre du crime.

département de la Seine, vint le rejoindre, accompagné de sa maîtresse, l'accusée fille Soubère; à la même époque, on constata aux chantiers de Soisy-sous-Étiolles, arrondissement de Corbeil, la soustraction frauduleuse de 150 cartouches de dynamite, et Ravachol, interpellé sur ce crime, a refusé de répondre contre son habitude, c'est-à-dire n'a pas nié. Beala, de son côté, avait apporté de Saint-Étienne une assez grande quantité de cartouches de grisoutine.

Les conciliabules se poursuivaient dans ce groupe, dont Chaumartin était le centre; on possédait les explosifs qui allaient permettre la perpétration d'un de ces crimes qui donnent le moyen de frapper sans courage et de fuir sans laisser de traces. Les victimes furent bientôt choisies. Pour venger Décamps, on attentera aux jours de M. le conseiller Benoît, qui avait présidé les assises de la Seine le 23 avril 1891, et de M. le substitut Bulot, qui avait prononcé le réquisitoire dans la même affaire...

Boulevard Saint-Germain

Après l'arrivée de Beals et le vol de la dynamite, l'exécution ne se faisait pas attendre. C'est Kœningstein, dit Ravachol, qui a chargé l'engin, en déposant 50 ou 60 cartouches dans une marmite de faible dimension. Ces cartouches se composaient : par partie de la dynamite soustraite à Soisy, et par partie de la grisoutine apportée de Saint-Étienne par Beala. Ravachol y sema des débris de fer en guise de mitraille.

M. le conseiller Benoît ne fut pas, à vrai dire, la première victime dont avaient fait choix les criminels : ils avaient projeté tout d'abord de faire sauter le commissariat de police de Clichy, ce qui

se rattachait tout aussi directement à l'affaire Dé-camps.

Le 7 mars, Kœningstein, dit Ravachol, Simon et Béala ont porté, à cet effet, la marmite chargée avec ses mèches prêtes, mais un agent était de faction devant la porte du commissariat, ce qui suffit à les mettre en fuite.

Ce projet avorté, qui n'est une tentative de crime qu'au point de vue moral, n'eut pas d'autres suites. Beala, cependant, dit à ses associés : « Il ne suffit pas de causer, il faut agir. » Et l'assassinat de M. Benoît fut résolu. Simon fut alors dépêché près de la demeure de ce magistrat, boulevard Saint-Germain, 136. Il parcourut tous les étages, cherchant une plaque ou un indice qui pût faire connaître la porte de l'appartement afin que l'engin fut explosion au niveau voulu ; mais les recherches du jeune homme furent vaines, et vaines aussi les questions multipliées à la concierge.

Le 11 mars, vers six heures du soir ou environ, ils partirent tous. Tous savaient quel était le contenu terrible de cette marmite.

Le porteur de l'engin fut d'abord Chaumentin, mais avant d'arriver au tramway, les autres trouvèrent suffisante cette assistance et ne l'emmenèrent pas parce qu'il était « père de famille ».

Kœningstein, vêtu d'une façon élégante, s'assit à l'intérieur du tramway, et la fille Soubère, dite Mariette, prit place sur l'impériale, entre Simon et Beala, aussi près que possible du cocher, afin d'échapper mieux aux investigations des préposés de l'octroi. Elle recouvrait de ses jupes la marmite déposée devant elle.

Après le passage de la barrière, elle descendit et retourna à son logement tandis que Kœningstein, dit Ravachol, Simon et Beala poursuivaient leur

route et passaient la correspondance menant au boulevard Saint-Germain.

Gare la marmite !

Lorsqu'ils furent arrivés devant le n° 136, Kœningstein entra armé de deux pistolets et muni de l'engin, tandis que Simon et Beala restaient près de la porte, entrebaillée, tant pour empêcher qu'elle fût refermée sur leur compagnon que pour faire le guet et assurer sa retraite. Leurs dénégations partielles sur ce point ont été facilement réfutées.

Kœningstein déposa l'engin sur le palier du premier étage, au-dessus de l'entresol, afin d'attaquer l'immeuble à son centre, dans l'espérance où il était de l'appartement occupé par M. Benoît. Il alluma la mèche, descendit sans être vu et fut surpris par l'explosion à l'instant même où il regagnait le trottoir.

— J'ai cru, dit-il, que la maison me tombait dessus !...

Simon, Beala et Ravachol firent retraite par une rue latérale en marche, espions.

Le surlendemain, c'est-à-dire le dimanche 15 mars, on proposa un second attentat. Cette fois, il s'agissait de M. le substitut Bulot.

Ravachol chimiste !

Ravachol, opérant d'après les recettes données par le journal *l'International*, se mit à fabriquer de la nitroglycérine dans sa chambre, sise au n° 2 du quai de la Marine, à l'île Saint-Denis. Il n'était pas seul. Simon prenait part à la sinistre besogne. Chaumentin venait le trouver, puis Béala ; et la femme Chevalier, qu'ils prenaient à tort pour une